



communiqué de presse
Paris, le 19 mars 2012

Verizon et Orange Business Services agrandissent la communauté de Telepresence

Les deux opérateurs signent un accord d'interopérabilité visant à renforcer la communauté des utilisateurs de services de Telepresence au niveau mondial en multipliant les points de terminaison accessibles aux entreprises.

[Verizon](#) et [Orange Business Services](#) annoncent la signature d'un nouveau contrat d'interopérabilité afin d'étendre leur service mondial de Telepresence. Toujours plus simples à utiliser, de la réservation au déroulement de la réunion, les solutions de Telepresence proposent à l'utilisateur une expérience sans limite.

Ce nouveau service est accessible à tous les clients de [Verizon Enterprise Solutions](#) et [OrangeTelepresence](#) équipés de points de terminaison Cisco TelePresence®.

La Telepresence présente de nombreux avantages pour développer les échanges en entreprise. Elle simplifie la collaboration à distance, accélère la prise de décision, la résolution des problèmes, et permet un meilleur relationnel. En étendant cette communauté, Orange et Verizon souhaitent élargir ses différentes options, au-delà de la collaboration interne et du support décisionnel, et faciliter tous les aspects de la communication externe et l'interaction avec l'ensemble des interlocuteurs de l'entreprise.

Andrew McFadzen, Directeur Solutions Réseau Internationales d'Orange Business Services, déclare : « Orange s'engage à développer des services d'interconnexion pour simplifier les communications de ses clients grâce à des systèmes de Telepresence opérationnels, quels que soient le mode d'échange et l'infrastructure réseaux. Ce nouvel accord étend l'écosystème de la Telepresence offert aux clients d'Orange et de Verizon en leur garantissant un retour sur investissement encore plus important que prévu. Notre objectif reste de rendre la Telepresence aussi simple qu'un appel téléphonique. C'est pourquoi nous poursuivons notre collaboration avec des partenaires tels que Verizon afin que nos clients disposent de toutes les options nécessaires pour tirer pleinement parti des réunions virtuelles en temps réel, rendues possibles par nos offres de Telepresence ».



Mike Palmer, Vice-Président de la stratégie produit des solutions d'entreprise de Verizon ajoute : « Le phénomène dit de "consommation" des technologies de l'information conduit le public à développer de nouvelles attentes. Il suscite également une demande croissante de solutions vidéo sur les lieux de travail. Notre accord avec Orange marque une nouvelle étape dans l'accès aux communications vidéos et vers une utilisation aussi simple qu'un appel voix. Aujourd'hui, les vidéoconférences participent en effet à l'amélioration de la productivité et de la création de valeur, au-delà des frontières de l'entreprise ou d'un réseau particulier ».

Note de l'éditeur

Orange Business Services dispose actuellement d'accords d'interopérabilité avec AT&T, BT, Cisco, Tata, Telefonica et Verizon. Verizon a signé des accords d'interopérabilité avec BT, Cisco, Orange et Tata.

A propos d'Orange Business Services

Orange Business Services, entité de France Télécom-Orange dédiée aux services de communication pour les entreprises dans le monde (B2B), est un leader mondial en matière d'intégration de solutions de communication pour les sociétés multinationales. Avec un réseau sans couture le plus étendu au monde pour la voix et les données, Orange Business Services est présent dans 220 pays et territoires, avec une assistance locale dans 166 pays. Offrant une gamme complète de services incluant le cloud computing, l'entreprise mobile, la relation client, le M2M, la sécurité, les communications unifiées, la visioconférence et le haut débit, Orange Business Services fait bénéficier à ses clients de la meilleure expertise en la matière au niveau mondial. 1,4 millions d'utilisateurs et des milliers d'entreprises s'appuient sur la plateforme internationale d'Orange Business Services pour communiquer et mener à bien leurs activités. Orange Business Services a remporté quatre fois le titre de meilleur opérateur mondial aux World Communication Awards. Pour en savoir plus : www.orange-business.com, www.orange-business.tv, www.blogs.orangebusiness.com

France Télécom-Orange est l'un des principaux opérateurs de télécommunications dans le monde, avec 170 000 salariés au 30 septembre 2011, dont 102 000 en France, et un chiffre d'affaires de 33,8 milliards d'euros sur les neuf premiers mois de 2011. Orange est la marque unique du Groupe pour l'internet, la télévision et le mobile dans la majorité des pays où le Groupe est présent. France Télécom (NYSE:FTE) est cotée sur Euronext Paris (compartiment A) et sur le New York Stock Exchange.

Orange et tout autre produit ou service d'Orange cités dans ce communiqué sont des marques déposées appartenant à Orange Brand Services Limited, Orange France ou France Télécom.

Contacts presse

Hugues Morette, Orange Business Services, hugues.morette@orange.com, +33 155 54 57 43

Héloïse Rothenbühler, Orange, heloise.rothenbuhler@orange.com, +33 1 44 44 93 93

Ghislain Garesse, i&e, ggaresse@i-e.fr, +33 1 56 03 14 19